LE NUMERO : 25 CENTIMES

JEUDI 16 MAI 1929

Édition du "RÉVEIL DU NORD" 196 bis, rue de Paris, LILLE
Bureaux à PARIS 43, boul. Haussmann (9e)

L'Egalité

La plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

BUREAUX : ROUBAIX Téléph. 9-84 46, rue de la Gare, 46 — TOURCOING Téléph. 9-85 15, rue Nationale, 15

La première machine à vapeur française

C'est aux Mines d'Anzin qu'elle fut installée en 1732

LONGTEMPS fut professée une version selon laquelle la première machine à vapeur installée en France le fut sur une houillère de Litry, en 1749. La vérité fut heureusement rétablie par la suite, grâce à des documents irréfutables : c'est à la Compagnie des Mines d'Anzin que revient cet honneur.

Dans les débuts de l'exploitation de Fresnes, il fallait, pour exhausser l'eau des galeries d'une fosse, faire actionner une machine à molette au moyen de 20 hommes et de 50 chevaux, travaillant jour et nuit.

On conçoit tout ce qu'avait de pénible et de coûteux aussi, un travail accompli dans de telles conditions.

C'est alors que Pierre Mathieu, qui fut, avec Desandrouin, l'un des fondateurs du Bassin houiller du Nord, apprit qu'une machine à vapeur avait été réalisée par un artisan anglais, sur les principes mêmes de l'invention de Papin. Il résolut d'en construire une semblable.

Ni les obstacles d'une langue étrangère, ni la difficulté de pénétrer chez un peuple rival, ni le danger que couraient ceux qui tentaient alors de surprendre le secret des découvertes britanniques, ne purent le retenir.

Il partit, et parvint, malgré les embûches dont sa route était semée, à tracer de mémoire le plan des pièces qui composaient la machine.

En secret, Pierre Mathieu revint à Fresnes en 1732 et y établit, sur la houillère des « Petites Fosses » une pompe à feu semblable à celle qu'il avait vue en fonctionnement sur le territoire anglais.

Mais alors que chacun de ceux admis à visiter sa machine s'extasiait sur son fonctionnement, lui ne se montrait guère satisfait.

Si nous en croyons les « Mémoires de la Société de Sciences et Arts de Valenciennes », il avait remarqué qu'elle ne produisait pas tout le travail qu'il en avait attendu, et jugeant que quelques pièces avaient échappé à son examen, il traversa de nouveau le détroit et « reconnut que les chaudières portaient un **plat bord** que trois pieds de maçonnerie avaient masqué à ses regards. Satisfait d'avoir trouvé l'imperfection de son œuvre, il s'empressa de partir. Il était temps ; quelques heures plus tard il aurait été assommé par une populace furieuse. »

Anzin devait ajouter, 49 ans plus tard, un nouveau fleuron à sa gloire, en appliquant la machine à vapeur à l'épuisement des niveaux aquifères dans les fosses en fonçage.

Ce fut, en Europe, une véritable révolution. On épuisait, à la cadence de 8.000 litres d'eau, à chaque aspiration de la « machine à feu », des venues qu'avec les moyens primitifs dont on disposait antérieurement, on n'aurait pu extraire qu'au prix d'efforts longs et surhumains...

Ainsi, à peine naissant, notre bassin houiller septentrional prenait déjà la tête du progrès.

Etienne DARRIO.

La villa d'un Madeleinois cambriolée à Wimereux

Quatre gamins arrêtés

Nous avons été les premiers à relater la mise à sac de la villa « Saint-Pierre », à Wimereux, appartenant à M. Descamps, de La Madeleine-lez-Lille, et à signaler que la gendarmerie de Boulogne suivait une piste. La journée de mercredi a été fructueuse et a amené l'arrestation des auteurs présumés du cambriolage, quatre gamins de quinze à dix-huit ans, dont l'un a avoué.

Les aveux d'un chenapan

Voici comment fut opérée l'arrestation des cambrioleurs présumés :

Avant-hier, M. H..., demeurant à Wimereux, voyait rentrer son fils, porteur d'un lot de vêtements. Comme explication, le jeune homme qui ne travaille pas depuis février dernier, répondit qu'il les avait trouvés. Ceci ne suffit pas au père, lequel apprit entre temps le cambriolage de la villa St-Pierre. N'écoutant que la voix de l'honnêteté, il prévint la gendarmerie. Son fils fut habilement cuisiné par les gendarmes Péricaud et Bouret et se décidait bientôt à faire des aveux, dénonçant ses complices, mais affirmant n'avoir fait que le guet pendant que ses camarades opéraient.

L'arrestation de ces derniers ne tarda pas et hier matin, à la mairie de Wimereux, l'interrogatoire des jeunes Edmond Mariage, 17 ans, Arnold Toussaint, 18 ans et Michel Gérard, 18 ans, était poussé vivement. Les trois jeunes gens nièrent mais ne purent expliquer leurs moyens d'existence. Depuis le mois de mars dernier ils ne travaillaient plus.

Le pillage de l'immeuble

Raymond H..., plus loquace, raconta comment durant qu'il laissait le guet, ses amis avaient pénétré à l'intérieur de la villa Saint-Pierre, en escaladant une gouttière. A l'intérieur de la villa, tout a été saccagé. Les meubles lourds furent ouverts à l'aide d'une hache et avec une telle violence que le manche de l'outil fut brisé et a été retrouvé ainsi. Tout fut retourné. On ne sait encore ce qui a été emporté. M. Descamps ne devant venir à Wimereux que ce jeudi matin, leur rafle faite, les jeunes cambrioleurs burent à pleine tasse, un litre de Chartreuse et du rhum. Les récipients dont ils se sont servis ont été mis de côté et le service compétent de la brigade mobile doit venir aujourd'hui jeudi relever les empreintes qui, croit-on, serviront à confondre les coupables.

Ecroués

Dans l'après-midi, les jeunes auteurs présumés de ce cambriolage en réunion et avec effraction, ont été amenés en taxi à Boulogne et déférés au Parquet qui a chargé M. Mommessin d'ouvrir une instruction. Tous ont choisi un avocat, sauf Gérard qui ne cesse de nier. A 18 heures, ils prenaient le chemin de la Maison d'arrêt.

Ces arrestations ont causé un vif soulagement parmi la population de Wimereux qui, à l'approche de chaque saison, connaît de pareils méfaits dans les villas inhabitées. Il est probable que cette fois encore, le dommage causé est important. Nous le saurons bientôt. — M.

ARCHER DEPUIS SOIXANTE ANS !

C'est M. Missiaen, président des Archers du Nord, dont le jubilé vient d'être fêté à Lille

Les archers autour de leur Président jubilaire. (Photo A. Delbarre)

La Société l' « Ancienne Alliance de Saint-Maurice-Lille, vient de fêter le jubilé de 60 ans d'archer de son président M. Henri Missiaen, âgé de 78 ans, médaillé de la Fédération des Archers et président de l'Association des Sociétés de Tir à l'Arc à la Perche de la Région du Nord.

A cette occasion, un petit tir d'amis, comportant de nombreux prix offerts par de généreux donateurs, avait été organisé par la dite société. Le stand agréablement décoré de guirlandes et drapeaux, lui donnait un aspect vraiment pittoresque, au milieu des arbres et jardins qui l'entourent.

Les sociétés lilloises de tir : Saint-Pierre, de Moulins-Lille, Francs-Tireurs de Canteleu, Société du Stand de la Marne, s'unirent dans un bel esprit de camaraderie, à leurs confrères de Saint-Maurice, pour offrir à M. Missiaen, avec leurs meilleures félicitations, coupe et gerbes de fleurs. L'heureux jubilaire par quelques paroles émues, remercia vivement tous les amis de leurs témoignages de sympathie. Un chaleureux vivat fut ensuite chanté en son honneur et l'on trinqua à sa santé.

Le tir se déroula ensuite au milieu d'une franche cordialité. L'honneur fut abattu par le camarade Lamotte, qui fut vivement félicité de son adresse. Puis un archer photographe, M. Delbarre, rue Saint-Sauveur, pour commémorer cette belle journée, tira le groupe imposant de tous les participants de cette inoubliable fête.

UNE ECOLE UNIQUE EN FRANCE

C'est celle de la commune de Bois-Grenier, qui n'est fréquentée que par une seule élève

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL

La petite commune de Bois-Grenier, à proximité d'Armentières, est une de celles qui ont le plus souffert de la guerre. Complètement rasée par les bombardements, ses habitants dispersés aux quatre coins du territoire, elle s'est retrouvée considérablement diminuée. Le chiffre de sa population est passé d'environ 1.300 à la veille de la guerre à 718 habitants au recensement de 1926. Une centaine de maisons n'ont pas été reconstruites, les dommages de guerre ayant été rachetés par un industriel de Pérenchies qui les a investis ailleurs. Une bonne partie de sa population ouvrière a dû quitter la place pour chercher refuge à proximité des centres industriels. Il reste un noyau agricole très actif et les fermiers de l'endroit ont retrouvé, avec des installations modernisées, une prospérité accrue.

Bois-Grenier est devenue une coquette petite commune, aux rues bien alignées. L'église, la mairie, les bâtiments communaux, agrémentent l'aspect de la place publique de la netteté de leurs façades neuves. Un très beau groupe scolaire pouvant alimenter une bonne centaine d'élèves se profile derrière la maison commune. Nous devons ajouter aussitôt cette particularité surprenante qu'il ne manque à cette école, parfaitement reconstruite, qu'un élément indispensable : des écoliers. Pour de multiples raisons dont nous aurons à aborder quelques-unes, l'école publique reconstruite il y a plus de cinq ans, a été désertée au profit de l'école libre ; plus exactement, elle n'a reçu son premier écolier qu'il y a six semaines, lorsque l'inspection départementale, qui s'était vue dans l'obligation de supprimer le poste, décida de le rétablir à la rentrée de Pâques en envoyant une institutrice à Bois-Grenier. Mlle Suzanne Woussen fait la classe à une unique élève, la jeune Yolande Faure, une fillette de huit ans et demi, qu'une situation scolaire paradoxale fait bénéficier de leçons particulières.

EN HAUT : L'institutrice de Bois-Grenier, Mlle Suzanne Woussen et son unique élève, la petite Yolande Faure. — EN BAS : L'école déserte de Bois-Grenier.

Une école sans élèves

Bois-Grenier avait, avant guerre, deux établissements scolaires publics, une école de garçons, route du Gris Pot et une école de filles, près de la Mairie.

Une école libre, payante, fonctionnait également et les effectifs scolaires furent pendant longtemps sensiblement égaux dans les deux groupes. Toutefois, d'année en année, l'école libre grignotait des élèves à l'école officielle. Il ne nous appartient pas sans sortir de l'impartialité qui s'impose à tout enquêteur en matière aussi délicate, de présenter pour valables toutes les raisons que l'on donnait à l'époque pour expliquer cette situation. L'âge trop avancé d'un personnel enseignant, à la veille de la retraite ; le prosélytisme agissant des directeurs de l'école rivale sont de celles qu'on avance le plus couramment.

Au lendemain de la guerre, une institutrice laïque fut envoyée à Bois-Grenier, pour reprendre la classe. Elle le fit dans les conditions difficiles de l'inévitable baraquement, en attendant la construction de l'Ecole mixte qu'on se proposait d'édifier.

A vrai dire, elle n'avait qu'une poignée d'élèves, l'école libre plus rapidement reconstruite ayant accueilli la presque totalité de la population scolaire, une soixantaine d'enfants. La maîtresse fit ses dernières classes à Bois-Grenier, dans une pièce de son habitation particulière, qui était préférable au baraquement, pour les deux ou trois enfants qui restaient confiés à ses soins. Lorsqu'en 1923, les locaux scolaires furent reconstruits, l'institutrice n'eut pas à les inaugurer. Le poste était, en effet, supprimé quelques mois plus tard.

Une élève sans école

L'inspection départementale de l'enseignement primaire n'avait pas pris cette décision sans regret, mais une situation de fait la lui avait imposée. Bois-Grenier possédait de magnifiques bâtiments scolaires : trois grandes salles, un promenoir vitré, une vaste cour et tout cela restait vide, inutilisé. La Musique Municipale disposait d'une des salles de temps à autre pour ses répétitions. Les locaux ne perdaient pas ainsi tout à fait leur destination éducative, puisqu'on s'y initiait à l'art de la musique.

Le garde champêtre occupait les locaux d'habitation réservés aux maîtres.

Cette situation aurait pu se prolonger indéfiniment, s'il ne s'était trouvé, il y a deux mois, une citoyen de Bois-Grenier, M. Léon Faure, plafonneur au Hameau du Gris Pot, qui, voulant ignorer l'école libre, réclama pour sa fillette les facilités de l'enseignement public. Il demandait, par lettre adressée le 18 mars dernier, à l'Administration préfectorale le rétablissement de l'école communale. Nous extrayons de sa lettre les raisons suivantes qu'il invoquait :

« Nulle loi ne peut m'obliger à faire suivre à mon enfant les classes d'une école confessionnelle et j'entends bénéficier pour ma fille de l'instruction laïque.

Pour me soumettre à la loi, je me verrais contraint de confier ma fille à l'école laïque la plus proche : il s'en trouve deux, situées à trois kilomètres du village, l'une à la Chapelle-d'Armentières, l'autre à Erquinghem. Je ne peux imposer à ma fille de faire, par tous les temps, une route aussi longue pour se rendre en classe ; d'un autre côté, je ne veux pas que ma fille, pour aller en classe, se trouve seule sur des routes peu fréquentées et en pleins champs ».

La loi française déclarant l'instruction primaire obligatoire, doit, en effet, donner à tous, sans exception, la possibilité de satisfaire à cette exigence.

L'examen de ce cas particulier, l'ouverture d'une école pour un seul élève, fut résolu par l'affirmative et à la rentrée de Pâques, une institutrice prenait son poste à Bois-Grenier.

Une école unique

Il ne s'agit pas ici de la réforme pédagogique à laquelle l'ancien maître de l'Université, M. Herriot, laissera son nom, mais du cas pintôt rare d'une institutrice ayant à éduquer une seule élève. Nous leur avons rendu une visite de curiosité sympathique. La maîtresse, Mlle Suzanne Woussen, une jeune fille depuis un an dans l'enseignement et la fillette Yolande Faure s'entendent parfaitement. Il est indispensable qu'elles fassent bon ménage, car une rupture laisserait l'école sans élève.

Mlle Woussen tient avec belle humeur ce rôle de préceptrice. La salle est calme et reposante. Lorsque l'enfant s'applique à quelque problème ou repasse ses leçons, la maîtresse relit avec intérêt quelque manuel de pédagogie. Par la porte entr'ouverte, on voit les poules du garde champêtre qui ont envahi la cour, où elles picorent les herbes folles qui trouent les scories.

Quatre heures ! La sortie se fait sans le bruit familier qui accompagne chez la jeunesse détachée le retour à la liberté. Maîtresse et élève enfourchent leur bicyclette, pour se quitter au prochain tournant.

La reconnaissance aux maîtres qui formèrent notre jeunesse est un sentiment bien doux qu'on ne savoure pleinement qu'au sortir de l'âge ingrat. Espérons que la jeune Yolande n'y manquera pas et ne perdra jamais le fruit d'aussi précieuses leçons.

R. BOULY.

Un nouvel infanticide à Cauchy-à-la-Tour

Une femme qui jeta son enfant dans les W.-C. a été arrêtée

On se souvient d'un infanticide commis à Cauchy-à-la-Tour dans des circonstances atroces par une mère dénaturée qui, il y a quelques mois, noya son enfant dans les fosses d'aisances. Un crime pareil vient d'être découvert dans cette même commune.

Voici d'ailleurs les premiers résultats de notre enquête. Mme Gallet, née Julienne Martin, 29 ans, devenait veuve le 31 mai 1928, avec deux enfants, son mari ayant été tué accidentellement à la mine de la Compagnie de Marles. Elle fut recueillie peu après par des cousins, mais entre-temps elle avait eu diverses relations et était devenue enceinte en août. Elle cacha sa situation à ses cousins jusqu'au 16 avril.

Ce jour-là, elle prétexta une indisposition et se rendant aux cabinets, elle y accoucha. Aussitôt elle jeta l'enfant dans la fosse puis elle alla se coucher et le lendemain elle vaquait à son ouvrage.

Mais la rumeur publique ne tarda pas à jaser ; une enquête eut lieu et au cours d'un sondage dans la fosse d'aisances on retrouva le petit cadavre. L'autopsie a démontré que l'enfant était né viable. En conséquence M. Dutilleul, juge d'instruction à Béthune, a fait écrouer Julienne Martin, veuve Gallet, à la maison d'arrêt de Béthune.

LA BOXE A PARIS

Emile PLADNER et Kid FRANCIS ont fait hier soir match nul

Emile Pladner, champion de France et d'Europe des poids mouches, a fait ses débuts hier soir dans la catégorie des poids coqs. Opposé à Kid Francis, de retour des Etats-Unis, Pladner a réussi à enlever le match nul à l'issue des douze rounds prévus. Ce fut, dans l'ensemble, un magnifique combat.

Bénéficiant d'une taille, d'un poids et d'une allonge supérieurs, Kid Francis fit le forcing, le plus souvent touchant des deux mains à distance. Pladner, de son côté, travailla activement du gauche, mais en vérité il ne fit pas aussi grande impression que lors de ses combats dans les poids mouches, surtout au point de vue d'efficacité.

Kid Francis avait mérité la décision, mais tout au long du combat il commit maintes irrégularités, telles que tenues poussées et coups de tête. C'est sans doute à cause de cela que le Marseillais dut la décision du match nul. Ces fautes gênèrent visiblement Pladner, qui ne pouvait rien faire en corps à corps, ayant un ou les deux bras maîtrisés par Kid Francis ; aussi doit-on les prendre en considération et au fond trouver assez logique le verdict rendu.

Bonaugure, vainqueur de Gourdy

Au Vélodrome d'Hiver, en match préliminaire, le Marseillais Bonaugure, frère de Kid Francis, remporta une nette victoire, sur le Bordelais Gourdy. Celui-ci pris de vitesse, dès le début, fut complètement désorienté, puis littéralement surclassé. Bonaugure le toucha sous tous les angles, travaillant adroitement du gauche en double, tripie, quadruple et même quintuple. Gourdy, la face tuméfiée, le nez courbé, abandonna au début du 7e round, ne reprenant pas le combat.

Après le coup de gong, au cours de la soirée Georges Carpentier présenté au public, reçut une belle ovation, ainsi du reste que le boxeur suédois Knit Hansen qui doit boxer prochainement à Paris.

Le match Pladner-Kid Francis

PREMIER ROUND. — Les deux hommes travaillent presque exclusivement du gauche. Pladner, à ce jeu, domine quelque peu, tout au moins. En ce qui concerne le nombre de touches, ni lui ni Francis ne se livrant encore complètement.

DEUXIÈME ROUND. — Kid Francis s'emploie quelque peu et marque à son compte une belle droite ainsi que quelques bonnes sorties de clinches. Pladner continue son travail de martellement du gauche.

TROISIÈME ROUND. — Francis active l'allure et touche des deux mains, cependant Pladner riposte du tac au tac et se montre même plus vive à la riposte, réussissant juste en fin de reprise un beau une-deux.

QUATRIÈME ROUND. — Francis boxe maintenant à distance. Il réussit des gauches et des droites sans grande efficacité. Pladner lui pousse au corps et place de belles séries dont l'une apparaît très dure pour Francis.

CINQUIÈME ROUND. — D'entrée, Francis attaque et malmène Pladner qui semble débordé. Toutefois, celui-ci se ressaisit et au milieu de la reprise réussit une série au corps ; avantage de Francis.

SIXIÈME ROUND. — Ce round est plus égal et Pladner parvient à son tour, à toucher au corps. Francis a tendance à tenir dans le corps à corps et le public proteste.

SEPTIÈME ROUND. — Attaquant des deux mains, Francis touche nettement et Pladner est quelque peu dominé. A ce moment, Francis mène aux points.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

Un bagnard évadé a été arrêté à Paris

Condamné en 1904 à sept ans de travaux forcés, Alphonse Rémy, âgé de 54 ans, garçon de café, réussissait à s'évader de Saint-Laurent-du-Maroni, en 1915, alors qu'il accomplissait son doublage. Après avoir vécu en Argentine, il gagnait la France en 1921, depuis lors, il avait vécu sous des noms divers, en province, notamment à Marseille. Arrivé il y a quelques jours à Paris, il s'était engagé comme garçon de café dans un établissement de la rue Taitbout, et la police l'a arrêté hier.

Rémy a été mis à la disposition de M. Guillaume, commissaire de police.

Effroyable catastrophe dans un hôpital américain

91 personnes auraient été tuées et 40 grièvement brûlées

Cleveland (Ohio). — Une violente explosion s'est produite dans la salle de radiographie d'un hôpital de Cleveland. 91 personnes auraient été tuées et 40 grièvement brûlées. Le feu s'est déclaré immédiatement après l'explosion et l'hôpital est devenu la proie des flammes. Les mourants et les blessés ont été transportés en hâte dans les autres hôpitaux de la ville, au milieu de scènes indescriptibles d'horreur et de confusion.

Quelques-unes des victimes ayant pu être déposées dans le jardin de l'hôpital en attendant l'arrivée des ambulances, des témoins oculaires ont déclaré que le corps de la plupart de ces infortunés avait pris une teinte vert foncée due vraisemblablement aux gaz délétères.

Bien qu'on n'ait pas encore déterminé les causes de l'explosion, on croit qu'elle a été provoquée par des gaz asphyxiants qui, du laboratoire se répandirent sur une superficie d'environ cent yards carrés provoquant l'évanouissement de plusieurs personnes se trouvant à proximité.

Un terrible accident de motocyclette près de Lessines

Deux ouvriers tués

(De notre correspondant de Bruxelles)

Un ouvrier électricien, âgé de 20 ans, nommé Pollart et son oncle Jourquin, âgé de 30 ans, regagnaient leur demeure en motocyclette. Ils venaient de quitter la commune de Norbèke et roulaient sur la route de Gramont à Lessines lorsque leur motocyclette alla se jeter contre un tombereau attelé de deux chevaux se dirigeant dans le même sens. La moto s'y lançait avec ses occupants entre la caisse du véhicule et l'une des roues.

Des paysans accoururent sur les lieux, mais Pollart et Jourquin avaient été tués sur le coup.

L'assassin Balsanti a été guillotiné hier matin à Marseille

En octobre 1927, en plein centre de Marseille, à la suite d'une agression, des agents cyclistes se lancèrent à la poursuite d'individus qui fuyaient. L'un de ces derniers, le nommé Balsanti, rejoint par l'agent Feutrier, tira sur celui-ci et le tua. Condamné à mort le 21 janvier dernier par la cour d'assises d'Aix-en-Provence, Balsanti a été exécuté hier matin, devant la prison Chave, à Marseille.

Le procureur de la République, M. Roll, l'avocat général, M. Siame, qui requit contre Balsanti, le juge d'instruction, M. Rochu, qui fut chargé de l'affaire et le défenseur, M. Arnaud, ont réveillé le condamné. Balsanti a fait preuve de sang-froid, puis a été pris d'un tremblement nerveux. Il a voulu écrire une lettre à sa tante, mais n'a pu y parvenir et c'est son défenseur qui l'a écrite. Balsanti la signant seulement. Le condamné a entendu la messe, puis, la toilette terminée, a marché courageusement jusqu'à la porte où l'aumonier l'a embrassé. Apercevant la guillotine, il a eu une exclamation : « Ah ! la voilà ». Les aides l'ont jeté sur la bascule et, quelques secondes plus tard, justice était faite. Il était 4 h. 45.

Aucun incident ne s'est produit, la foule assez peu nombreuse, était maintenue à une centaine de mètres de la prison. L'autopsie du corps de Balsanti a été pratiquée au dépositoire du cimetière Saint-Pierre.

Terrible explosion d'un réservoir d'essence

Dix personnes ont été blessées dont trois grièvement

Une équipe d'ouvriers procédait hier matin, rue du Vieux-Marché-aux-Vins, à Strasbourg, à des opérations de soudure de rails des tramways, quand un réservoir d'essence sous pression servant à chauffer les formes de soudure des rails a fait explosion. Un jet d'essence enflammé est sorti du réservoir, atteignant des ouvriers et des passants qui, les vêtements en flammes, prirent la fuite à travers les rues en poussant des cris de douleur.

Les pompiers, alertés immédiatement, arrivèrent sur les lieux, ainsi que deux ambulances automobiles.

Trois des dix blessés faits par l'explosion sont dans un état désespéré.

Neuf ouvriers électrocutés

On mande de Breslau : « Dans une raffinerie de sucre, le poste isolant supportant un câble électrique s'étant rompu, toute une charpente métallique a été parcourue par le courant. Trois ouvriers ont été électrocutés. Six autres ont été grièvement blessés.

La grève des filateurs aux Indes donne lieu à de sanglants incidents

On mande de Bombay : La situation de la grève dans les filatures est critique à la suite de l'attitude de résistance passive des grévistes, qui ont obstrué les portes des filatures en réclamant des augmentations de salaires. Des grévistes ont lapidé un policier ; des rapports de police ont tiré trois coups de feu en l'air. Une bagarre a suivi, au cours de laquelle un policier et deux grévistes ont été blessés.

A Delisle Road, la police a chargé à la baïonnette la foule houleuse des grévistes. Deux de ces derniers ont été grièvement blessés. La troupe a dû tirer en l'air. Des grévistes ont enfoncé les grilles de quatre filatures et ont refusé ensuite de sortir. Plusieurs filatures, qui avaient rouvert leurs portes, ont dû les fermer de nouveau devant l'attitude des grévistes.

L'Expédition Byrd devant la barrière de glace de l'Antarctique

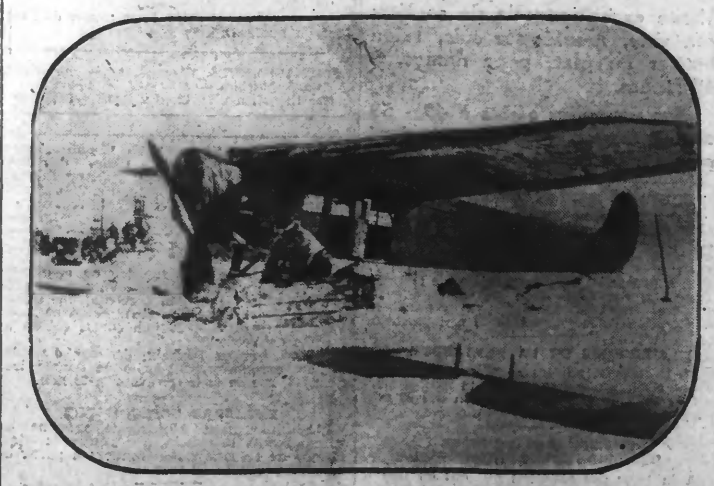

Cette photo prise au Pôle Sud montre les travaux des explorateurs polaires dans les mers de Ross, lors de l'arrivée même à la Barrière, où fut établie une base provisoire, base connue sous le nom de Petite Amérique. On voit ici Bernt Balchen à côté de son monoplan. On sait que l'aviateur et le professeur Gould durent atterrir dans un endroit inconnu et furent secourus par le commandant Byrd. (W. W. Ph.)

Un directeur de plantations poignardé par des Chinois

On mande de Singapour : Des Chinois ont tué à coups de poignards M. Fulcher, directeur anglais des plantations de caoutchouc et d'ananas de l'île de Rhio. La police hollandaise a arrêté 6 Chinois ayant participé à ce meurtre.